
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 20/1 (1993)

DOI: 10.11588/fr.1993.1.58170

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

pour la suite d'ouvrages aussi au point que celui-ci. La période 840–920 est courte pour une analyse aussi ambitieuse et l'on est déçu que le livre ne mène pas au moins jusqu'à la première génération des lettres ottoniennes, vers le milieu du X^e siècle.

Intégrant habilement la dimension chronologique, le plan choisi par H. Löwe procure en huit chapitres une très nette vue d'ensemble. Les structures politiques, précisément décrites, et leur rôle dans les activités d'écriture sont l'objet des remarques introductives. L'auteur y souligne que la Cour royale est loin de constituer un centre intellectuel comparable à celle de Charles le Chauve. Ce premier paragraphe, qui signale aussi les textes en langue germanique, est suivi d'un état de la question circonstancié (16 pages) sur les Annales dites de Fulda, en réalité proches des milieux royaux, puis d'un dense tableau de la création littéraire à Fulda (33 pages). On y relève, outre la grande figure de Raban Maur, l'importante série, malheureusement mutilée, des hagiographies des premiers abbés, dont le processus de rédaction rappelle mutatis mutandis le cas des saints abbés de Cluny étudiés récemment par D. Iogna-Prat. L'auteur passe ensuite à une présentation de caractère géographique. Si les régions du Rhin moyen et de la Franconie (§ 4), ainsi que la Bavière (§ 6), manquent d'éclat, les autres régions connaissent une activité plus soutenue, multiforme, mais souvent dominée par l'hagiographie. Le fait est bien illustré par la Souabe (§ 5), où Saint-Gall (avec Notker et ses gesta Karoli) et Reichenau (avec Walafrid Strabon) donnent le ton. La Saxe (§ 7), où se laissent discerner les prémises de l'épanouissement ottonien, est également une grande zone de création, remarquable par le nombre de récits de translation de reliques (Guy, Pusinne, Liboire), d'hagiographies épiscopales (Liudger, Lebuin, Anscuire) et de vitae de religieuses (Liutbirge, Hathumoda). Le livre s'achève par un tableau de la Lotharingie et de ses réalisations (§ 8), d'où émergent les personnalités de Réginon de Prüm et Sedulius Scottus.

Après avoir beaucoup appris, le lecteur ferme pourtant ce bel ouvrage avec une insatisfaction, celle de ne pas bénéficier d'une conclusion. Le regret est d'autant plus vif que H. Löwe était sans doute un des rares à pouvoir tenter une réflexion d'ensemble sur la production qu'il a passée en revue. Son livre notait en commençant que la Francie orientale était vers 850 la part culturellement la moins développée de l'Empire carolingien. Après lecture, on n'a plus l'impression que tel était encore le cas dans le premier quart du X^e siècle. Quelques pages terminales reprenant l'inévitable comparaison avec la Francie occidentale auraient pu éclairer cette question. Mais sans doute leur absence s'explique-t-elle par les règles de la collection, et l'on n'en fera pas plus longtemps grief à l'auteur d'un instrument de travail si accompli.

Patrick CORBET, Nancy

Martina KNICHEL, *Geschichte des Fernbesitzes der Abtei Prüm in den heutigen Niederlanden, in der Picardie, in Revin, Fumay und Fépin sowie in Awans und Loncin, Mainz (Gesellschaft für Mittelrheinische Kirchengeschichte) 1987, 173 p. (Quellen und Abhandlungen zur mittelrheinischen Kirchengeschichte, 56).*

L'abbaye de Prüm a possédé un patrimoine relativement concentré dans le bassin inférieur et moyen du Rhin, d'Arnhem au nord à Faxe dans le pays messin, dont l'essentiel est décrit dans le célèbre polyptyque de 893. Martina Knichel s'est intéressée particulièrement à une partie de ces possessions excentriques, situées hors des frontières actuelles de l'Allemagne, en laissant de côté les biens de l'Ouest de la France, dans les *pagi* d'Angers, du Mans, de Rennes et de Rouen. Son travail constitue donc plutôt une suite de monographies locales qu'une étude proprement dite de la signification et de la destinée des domaines excentriques de l'abbaye de l'Eifel. Mais, il présente l'intérêt d'offrir des exemples de la possession et de l'exploitation d'un même bien du VIII^e et du IX^e siècle au XVI^e (Arnhem, Hannapes), au XVII^e (Guise) ou au XVIII^e siècle (Revin, Fumay, Fépin). Revin, Awans et Hannapes sont d'anciens fiefs royaux, acquis directement ou indirectement (Hannapes) par la donation de

Nithad. Dans le bassin inférieur du Rhin et l'Ijssel, où Prüm côtoie beaucoup d'autres établissements religieux de l'Ouest du monde franc, ces donations, qui débutent avec le règne de Charlemagne, ont sans doute été motivées par le souci de l'empereur de contrôler et de mettre en valeur une région frontière, au travers des abbayes royales. Knichel souligne la prépondérance des charges en monnaie des tenanciers dans cette zone à la fin du IX^e siècle et attribue ce phénomène, à la suite de Kuchenbuch, à la monétarisation de l'économie régionale ambiante. Comme l'a souligné depuis lors Morimoto, on peut également songer à une technique de gestion, qui a fait préférer l'instrument monétaire aux revenus en travail ou en nature dans des biens excentriques. Au X^e, au XI^e et au XII^e siècle, l'ensemble de ces possessions reste dans l'ombre. Les commentaires de Césaire de Milendonk donnent au contraire des renseignements précieux sur la destinée d'une partie de ces domaines au début du XIII^e siècle. Knichel ne paraît pas y avoir relevé la mention de l'église de *Chzimmingen in Frisia* (Tzum, Franekeradeel, Friesland, Nederland), dont Césaire précise qu'elle fait partie avec Revin, Fumay, Fépin et Hucquigny en Picardie des domaines qui ne sont pas décrits dans le polyptyque de 893 et à propos de laquelle il note: *Habemus itaque in eadem villa ius patronatus unius ecclesie, que est una de melioribus tocius Frisie*; et ajoute en marge: *Multos census in Frisia etiam in aliis villis sitas satis prope Chzimmingen debemus annuatim percipere, qui iam diu neglecti sunt, quia non erat, qui eos requireret debito modo cum effectu* (fo 50v^o). Elle utilise parfois à tort le commentaire de 1222 pour le haut moyen âge, par exemple lorsqu'elle affirme que d'après l'ex-abbé, le comte de Namur était avoué de Prüm pour Awans, Loncin, Revin, Fumay et Fépin au IX^e siècle (p. 53), alors que le texte de Césaire donne au présent, *Awans sita est iuxta Leodium. Advocatiam huius curie et advocatiam de Fyma que sita est supra Mosam et Riwin et Finpin, comes Namucensis ab ecclesia in feodo debet tenere* (fo 22v^o) et reprend le comte de Namur dans la liste des *homines nobiles Prumienses ecclesie*, qui clôture sa copie (fo 50). Au XII^e et au XIII^e siècle, la préservation des biens excentriques a reposé sur l'avouerie. Si l'abbaye a dû faire la part du feu et leur inféoder une partie de ses biens, l'avoué local a joué un rôle essentiel dans la défense du patrimoine au XII^e et au XIII^e siècle. Knichel s'est peut-être trop étroitement limitée aux seules sources de Prüm, rares et fragmentaires, pour constituer ses dossiers locaux. La reconstitution des paroisses lui aurait sans doute permis de mieux dessiner les bornes et le contenu du patrimoine abbatial et, par là, de mieux saisir son évolution dynamique à l'échelon local. Il reste que son travail, minutieux et précis pour les sources d'archives de l'abbaye de Prüm, rassemble une masse de documents et d'informations, qui sera précieuse pour les historiens futurs.

Jean-Pierre DEVROEY, Bruxelles

Die Briefe des Petrus Damiani, éd. par Kurt REINDEL, vol. 2 (n^o 41–90) et vol. 3 (n^o 91–150), München (Monumenta Germaniae Historica) 1988 et 1989, XXXV–579 p. et XXX–557 p. (Monumenta Germaniae Historica. Die Briefe der Deutschen Kaiserzeit, 4).

Nous avons eu l'occasion, à la suite de la publication du premier volume des lettres de Pierre Damien par Kurt Reindel de dire ici même (*Francia* 14, 1986, p. 717–721) tout le bien qu'il fallait penser de cette édition. Deux nouveaux volumes viennent de sortir à court intervalle et conduisent l'édition jusqu'à l'épître 150, sur un total de 180 lettres. C'est dire que l'entreprise longuement mûrie arrive à son terme, un dernier volume devant fournir à la fois les trente dernières lettres et les index généraux pour les quatre tomes. On ne reprendra pas ici les appréciations naguère formulées à propos de l'ampleur et de la qualité des recherches de K. Reindel sur la tradition manuscrite de l'œuvre de Pierre Damien ni à propos de la rigueur des critères qui ont présidé d'excellente manière à l'établissement du texte. Rappelons simplement qu'en rompant avec l'arbitraire de l'édition Gaetani (= Migne PL), Reindel a renoncé à établir une distinction infondée entre *epistolae* et *opuscula*. Ce partage ne reposait en